

DU SAMEDI 9 FEVRIER 2019

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Christiane COIGNET, Claire FOUNTAINE, Hélène LA SALMONIE, Brigitte VIAUD, Mrs Gérard CARREAU, Gérard CORNET, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Georges IKHLEF.

Absents ou Excusés : Mmes Ulla DELPECH, Annick MICHAUD démissionnée, Mrs : Jacques BOISNARD, José CERVERA, Francis CHEVALIER, Roland DANO, Roland DESFORGES, Francis DUBES Jean-Pierre DUCLOS, Régis DUPERRIER, Geoffrey GIBERT, Alain GOUX, François GRIMMEISEN, Victor MALDONADO, Jean-Louis MATTEI, Éric LIMOUZIN, Briec PERNES, Claude PEUDUPIN, Boris ROHOU, démissionné, Antoine TEXIER.

Invités : Mmes Laurence FREMENTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mrs Christophe DUNOYER Expert-Comptable, Pierre LEFEVRE Commissaire aux Comptes, Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur du 20 octobre 2018.

Présentation et validation du bilan financier 2018 en présence de l'Expert- Comptable et du Commissaires aux Comptes.

Validation du taux des cotisations et indemnisations 2019.

Présentation des fiches actions 2019 (demandes de subventions Région)

Validation du budget prévisionnel 2019.

Organisation de l'AG ligue du 9 mars 2019.

Fonctionnement ligue :

- *Organisation ligue. (Elus – salariés- cadre d'Etat).*

Questions diverses :

- *L'agence Nationale du Sport.*
- *L'avenir du CNDS.*

La séance est ouverte à 10h05 à la Maison Régionale des Sports à Talence.

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2018 par Christophe DUNOYER:

La bonne nouvelle : les excédents dépassent les dettes.

QUITUS DE Pierre LEFEVRE:

DECISION 1 - Vote du compte de résultats 2018 à l'unanimité des présents (10/10). Donc les comptes sont arrêtés et approuvés par le CA à la date du 9 février 2019.

APPROBATION DU RDD DU CA du 20 OCTOBRE 2018:

DECISION 2 - Adoption du RDD du 20/10/2018 à l'unanimité des 10 voix.

- Cotisation club : 124€ minimum.

Coût par licence : 1,24€ par licence et 0,37€ par PVR. Augmentation de 2% par rapport à 2018.

- Stages sans hébergement : 16€ par jour et par stagiaire. A voir une augmentation pour 2020.
- Coût inscription aux régates de ligue, à partir de septembre 2019 : 8€ par jour et par concurrent maximum.
- Tarif antenne PER et Pôle Espoir La Rochelle 2019 :
690€ pour les coureurs de la Nouvelle-Aquitaine,
1 300€ pour les coureurs hors Nouvelle-Aquitaine.

- Mise à disposition d'un entraîneur de club pour encadrement Ligue : **150€** par jour.
- Remboursement pour les élus, ou les salariés missionnés (hors encadrement stages et compétitions), forfaits maximum (mais remboursement au réel):
 - Restauration : **20€** par repas.
 - Hébergement + petit déjeuner : **70€**.
 - Soit la journée complète à **110€**.
- Forfait téléphonique inchangé à **217€/an**.
- IK toujours à **0,40€/km** et **0,45€/km** en traction remorque.
- Place au parking CERH d'Arcachon à **partir de 2020 : 585€**.

DECISION 3 – Chaque nouveau tarif est voté à l'unanimité.

PRESENTATION DES FICHES ACTIONS AU CONSEIL REGIONAL:

Les subventions du Conseil Régional, pour tout ce qui concerne le sport, vont diminuer de 4% pour 2019.

La Ligue a gardé le même type d'orientation que pour 2018. Quelques actions ciblées :

- L'habitable,
- La formation,
- Les PER,
- Le Pôle Espoirs
- Les féminines,
- Les Handi,
- Les manifestations,
- Le kiteboard.

DECISION 4 – La proposition , comprenant une dotation aux arbitres régionaux, est acceptée par l'unanimité des présents : 10/10.

Donc compte tenu des baisses de subvention à venir, le budget prévisionnel 2019 s'équilibre à 832 740€ contre 856 811€ en 2018, soit une baisse de 4% .

DECISION 5 – Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité des 10 voix.

DECISION 6 – La Ligue n'a pas les moyens financiers suffisants pour aider tous les coureurs potentiels qui en feraient la demande.

PREPARATION DE L'AG :

Notre AG se déroulera le 9 mars, à l'amphithéâtre Tony ESTANGUET, avec l'accueil dès 13h30 pour émargement, et le début de la séance à 14h.

Ordre du jour :

1-Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017 du 3 février 2018

2-Rapport moral du Président

3-Rapport «Vie Fédérale» de la Secrétaire Générale

4-Rapport financier 2018 :

- Intervention de l'Expert –Comptable et du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos
- Affectation des résultats

5-Présentation du budget prévisionnel 2019

6-Rapports d'activités des commissions:

- Commission Développement
- Commission Handivoile
- Commission Voile Verte
- Commission Labels
- Commission Féminine

- Commission Sportive Voile Légère
- Commission Sportive Habitable
- Commission Arbitrage
- Commission Calendrier
- Commission Communication
- Commission Formation

7 -Election du Conseil d'Administration: (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 2 mars 2019)

- Election au Conseil d'Administration de la Ligue (un poste à pourvoir)
- Election du représentant des Etablissements Affiliés au Conseil d'Administration de la Ligue de Voile

Nouvelle-Aquitaine

8-Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 2 mars 2019)

9-Proclamation des «Top-Clubs» régionaux 2018

10-Remise des plaques Qualité Tourisme aux clubs ayant obtenu la marque en 2018

11-Adoption des taux de cotisation 2019

12-Proclamation des résultats des élections

13-Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 2 mars 2019)

14-Prise de parole des personnalités présentes

DECISION 7 - Le CA a adopté à l'unanimité la date du 2 février pour le retour des candidatures ainsi que le dépôt des questions écrites.

ORGANISATION DE LA LIGUE :

DECISION 8 - Pour l'adoption des nouveaux membres du BE : Christiane COIGNET en remplacement d'Annick MICHAUD et de Roland DESFORGES à la Commission Sportive Voile Légère en remplacement de Briec PERNES tous deux démissionnaires. Voté à l'unanimité des 10 membres.

QUESTIONS DIVERSES :

DECISION 9- Le CA est d'accord à l'unanimité pour lancer des appels à candidature auprès des clubs ayant vendu plus de 300 PVR, pour l'obtention du label « Qualité Tourisme ».

DATES A RETENIR :

Conseil d'Administration :

- 11 mai 2019

Bureaux Exécutifs :

- 23 mars 2019

- 27 avril 2019

Assemblées Générales :

- **Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine** : 9 mars 2019 à Talence

- **FFVoile** : 30 mars 2019 à Paris.